

Inoï — Paraboles 4 — Jour 6

REPRISE EN COMMUN DE Lc 16

INTERPRÉTATION DE Lc 16,1-8

Un homme à imiter

Cette parabole gêne souvent l'auditeur, et les commentateurs ont depuis longtemps cherché à résoudre le scandale par des explications diverses : comment Jésus a-t-il pu donner en modèle à ses disciples un homme aussi injuste ? Non content d'avoir dilapidé les biens de son maître au point d'être dénoncé (1c), à peine est-il mis en demeure de rendre compte de sa gestion (2), le voilà qui récidive de belle manière en lésant encore une fois gravement son maître (5-7). Mais dans ses paraboles Jésus ne met-il en scène que des personnages à imiter ? Le fils aîné qui refuse de pardonner à son frère n'est certes pas un modèle (15,25-32). Quant au cadet, si son repentir est louable, son inconduite antérieure ne l'est évidemment pas (15,13). De même ici, ce n'est pas l'injustice mais « l'habileté » de l'intendant, sa sagesse, qui est louée par le maître (8ab). Ce dernier, beau joueur, ne peut pas ne pas admirer comment son intendant s'est sorti fort habilement d'une si mauvaise situation.

Jouer sur la miséricorde

Quelle que soit la manière dont on interprète la conduite de l'intendant vis-à-vis des débiteurs de son maître, force est de remarquer qu'il leur remet une partie de leurs dettes (5-7). Se contente-t-il de rétablir la justice en renonçant à une marge, exagérée ou non, de son profit ? Veut-il piéger son maître ? En effet, celui-ci ne pourrait revenir sur la remise accordée à ses débiteurs par l'intendant, sous peine de se voir accuser d'avarice. De surcroît, s'il mettait à exécution sa menace et relevait l'intendant de sa charge, il ferait scandale, notamment parmi ses débiteurs : comment peut-on chasser un homme aussi généreux ? D'une façon ou de l'autre, l'intendant a trouvé le point faible de son maître. En jouant sur la miséricorde envers les hommes, il s'attire la louange du Seigneur et, sans doute, son pardon. Voilà donc ce que le disciple avisé doit comprendre : il n'a rien à perdre, au contraire, il a tout à gagner à remettre leurs dettes à ses frères, débiteurs comme lui.

INTERPRÉTATION DE 16,9-18

L'argent, symbole ou idole

L'argent n'est pas une mauvaise chose en soi. On peut s'en faire des amis – non pas des amis passagers mais pour l'éternité (9). Cependant, comme toute bonne chose, l'argent peut être perverti. C'est ce qui se passe quand, au lieu de s'en faire des amis, on en fait son ami ; quand, au lieu de s'en servir, on le sert (13). Autrement dit, quand on en fait une fin, alors qu'il n'est qu'un moyen. L'argent est moyen et symbole de relation. Cessant de l'être, il devient alors une idole, il se transforme en « Mammon » (9b.13c). Il faut choisir entre ce qu'il est et ce qu'il signifie. En soi l'argent n'est qu'une petite chose, mais il dit beaucoup (10). En soi il n'est rien, mais l'attitude de l'homme à son égard est significative de son comportement envers le bien véritable (11-12). C'est une question de fidélité. Et la fidélité suppose une relation à l'autre : relation au prochain d'abord, avec lequel l'argent est un moyen d'échange, mais aussi, au-delà et à travers le prochain, relation à celui qui a créé et l'argent et le prochain, Dieu lui-même. « Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon » (13bc).

La Loi, symbole ou idole

La Loi, comme l'argent, est une bonne chose. C'est même la bonne chose par excellence (17) : « désirable plus que l'or, que l'or le plus fin » (Ps 19,11). N'est-elle pas ce qu'Israël a de plus précieux, ce qui lui a été donné par Dieu comme à son fils préféré entre tous ? Mais de ce fait, elle est menacée de devenir la pire des choses : *corruptio optimi pessima*. C'est ce qui arrive quand elle n'est

plus comprise et vécue et pratiquée comme le symbole de la relation avec Dieu et avec autrui ; quand elle devient un but en soi ; quand l'homme met sa confiance en elle, en sa pratique, pour se justifier soi-même (15b) ; quand on la considère comme une possession jalousement gardée et non partagée. Or elle est le symbole du don de Dieu, le moyen de la justification que seul peut accorder celui qui l'a donnée, le chemin par lequel l'homme met toute sa foi en Dieu seul. C'est exactement ce que les prophètes n'ont cessé de proclamer. Coupée de sa signification, la Loi cesse d'être entendue comme une parole, elle n'est plus vue que comme une idole. Il en va de même pour l'Évangile, si l'on ne le reçoit pas comme une annonce vivante du règne de Dieu. Chacun alors est tenté de s'en emparer (16b), de vouloir le posséder au lieu de se laisser posséder par sa puissance. La Loi et les Prophètes, comme l'Évangile de Jésus Christ, comme le ciel et la terre (16-17), sont sortis de la bouche de Dieu. Ne plus voir en eux le don de l'amour et le symbole de l'alliance, c'est rompre l'alliance, prendre la fausse épouse pour la vraie, c'est être adultère (18). Nul ne peut avoir deux femmes. « Tout homme qui répudie sa femme et en épouse une autre est adultère » (18a).

L'argent et la Loi

Il peut paraître choquant à première vue de voir mettre l'argent et la Loi sur le même plan. La Loi n'est-elle pas la plus grande chose, n'est-elle pas le bien véritable, ce qui est « nôtre » par rapport à l'argent qui est une « petite chose », qui est « aux autres » (10-12) ? Pourquoi les pharisiens dont on connaît l'attachement à la Loi sont-ils tout à coup présentés comme amis de l'argent ? C'est que l'amour déréglé et perversi de l'un comme de l'autre procède de la même attitude fondamentale, de la même racine. À travers leur rapport à la Loi et à l'argent, c'est leur rapport à Dieu et au prochain qui se manifeste faussé. Indissociablement, c'est leur relation à l'autre qui est révélée dans sa perversité. De même que les deux tables du Décalogue, celle qui commande le rapport à Dieu et celle qui ordonne la relation avec le prochain, sont inséparables, de même la perversion de l'une entraîne inexorablement celle de l'autre : dans leur adoration de la Loi ils font comme si Dieu n'existait pas ; dans leur adoration de Mammon ils se conduisent comme si le prochain n'existait pas. La même idolâtrie les conduit à se moquer de Dieu comme ils se moquent de l'homme. En se moquant de Jésus (14b), ils se moquent de l'un comme de l'autre.

CONTEXTE BIBLIQUE DE LC 16,19-31

Le riche de la parabole est anonyme, probablement pour que le lecteur puisse s'identifier à lui, en lui donnant son propre nom. Le pauvre au contraire a un nom, « Lazare ». Comme il arrive souvent, ce nom est symbolique ; il signifie en effet « Dieu aide » (*ēl- 'āzār*). Il faut comprendre le verbe « aider » dans le sens fort qu'il a dans tant de psaumes, ce qui en fait un synonyme de « sauver », par exemple dans le Ps 22,20-23 :

²⁰ Mais toi, Seigneur, ne sois pas loin,	ô ma force, vite à mon aide ;
²¹ délivre de l'épée mon âme,	de la patte du chien, mon unique ;
²² sauve-moi de la gueule du lion,	de la corne du taureau, ma pauvre âme.
²³ J'annoncerai ton nom à mes frères,	en pleine assemblée je te louerai.

Si le riche avait « aidé » le pauvre durant sa vie, Dieu aurait pu « l'aider » après sa mort.

*INTERPRÉTATION***Un abîme infranchissable**

La mort est le moment du jugement. Ce jugement est définitif et nul ne saurait le remettre en cause (26a). Il est arrêté dorénavant pour toujours. Mais ce jugement ne fait que fixer, en le renversant, celui qui a été porté par l'homme durant sa vie (25de). C'est l'homme qui décide de son sort final par la conduite du temps de sa vie. C'est le riche lui-même qui, en se fermant à la pitié envers le pauvre qui gît à sa porte, se condamne à être exclu sans recours de la miséricorde de Dieu. En refusant de franchir aujourd'hui l'abîme qui le sépare de son frère pauvre (19-21), il se sépare pour toujours de celui qu'il appelle trop tard « Père Abraham » (24a).

Le souci des frères

Dans l'Hadès, le riche prétend se soucier de ses « frères » menacés de subir le même sort que celui qu'il endure maintenant. Il ne pense encore qu'à ceux qui sont riches et qui comme lui n'ont pas de pitié pour les pauvres. Il ne demande pas pardon à Lazare mais, comme toujours, ne pense qu'à utiliser ceux qui peuvent quelque chose pour le profit de sa famille. Lazare tout à coup est promu à ses yeux, non pas au rang de frère cependant, mais à celui de serviteur que l'on peut « envoyer » où l'on veut (24a.27a). Celui qui ne traite pas le pauvre comme son frère – fils du même Père, qui veut que tous ses enfants aient à manger pour vivre en hommes debout et non pas comme des chiens – ne se conduit pas en fils, puisqu'il ne permet pas à son frère de participer au même héritage.

C'est maintenant le temps du salut

C'est aujourd'hui que le riche doit entendre le pauvre qui crie famine (20-21), c'est maintenant qu'il lui faut écouter la voix de « Moïse et des Prophètes » (29). La plainte de l'un et l'appel des autres ne font que transmettre la voix du Père, qui convoque pour un même salut le riche comme le pauvre. Un même don les fera vivre tous deux, l'un pour avoir reçu la vie, l'autre pour l'avoir donnée. C'est aujourd'hui que le peuple doit reconnaître dans la parole de Jésus – qui maintenant proclame le règne de Dieu – la même voix qui, dans la Loi de Moïse et les appels des prophètes, répète toujours la même chose : Dieu est Père et celui qui ne reconnaît pas dans son prochain son propre frère et lui ferme son cœur n'est pas fils d'Abraham, n'est pas enfant de Dieu. Celui qui a refusé d'écouter Moïse ne sera pas convaincu par Jésus (31bc). C'est aujourd'hui que, à l'appel de Jésus, celui que Dieu avait choisi en premier, qu'il avait fait riche de la Loi, de l'alliance et des promesses, c'est maintenant qu'Israël doit accepter de partager avec le pauvre, avec ceux du dehors, avec ses frères puînés, tous les peuples en qui il doit reconnaître les fils du même Père.

*INTERPRÉTATION DE LA SOUS-SÉQUENCE LC 16,1-31***Rendre compte à Dieu**

L'intendant à qui a été confiée la gérance des biens de son maître se conduit comme s'il en était le propriétaire et pouvait en disposer à sa guise sans jamais devoir en rendre compte. De même l'homme riche « qui s'habillait de pourpre et de lin, festoyant chaque jour brillamment » (19), est son propre maître. Comme on l'entend dire quelquefois : « Je n'ai de comptes à rendre à personne ». Il n'en a surtout pas à rendre à Lazare, le pauvre qui, malade et affamé, gît près de sa porte (20). Le moment de la vérité arrive cependant pour l'un comme pour l'autre (2.22), laissant au premier le temps de se retourner et de trouver une solution (4), vouant le second à un châtement sans recours (26). La mort remet chacun à sa place et la justice que l'homme n'aura pas su réaliser pendant sa vie sera finalement rétablie par le Seigneur (25).

Compter sur le prochain

L'intendant aux abois se retourne vers ses semblables, les débiteurs de son maître, et, en diminuant leurs dettes (5-7), il se fait des amis. Dans son injustice, il n'a pas manqué d'habileté (8) : il a compris qu'en faisant de son prochain son allié il trouverait l'aide dont il aurait besoin (4). Si le riche se retrouve dans les flammes de l'Hadès, c'est bien sûr parce qu'il n'a pas aidé son prochain. C'est surtout en réalité qu'il a manqué d'intelligence : il n'a pas compris que le pauvre qui gisait à sa porte pouvait l'aider ; il n'a pas prêté attention au sens que portait le nom de Lazare : « Dieu aide » (20). Le secours, que par deux fois maintenant il sollicite de la part de Lazare (24.27-28), lui est refusé. Parce que lui-même ne l'a pas accordé quand le pauvre en avait besoin et que lui-même en avait les moyens (21). Son prochain démuné aurait pu le sauver s'il avait partagé avec lui, mais il est un temps pour toute chose et maintenant il est trop tard.